

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne... Réclames: 20 c... Faits divers: 30 c...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUAREZ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE, etc.

Table with 3 columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental), BOURSE DE PARIS (Service particulier), and DEPECHE COMMERCIALES. Rows include various financial instruments and market prices.

LE 14 JUIN 1880. puis le général Anoutschin pour la Russie, sir Lintorn Simmons pour l'Angleterre, M. Zwiédneck et le colonel von Ripp pour l'Autriche, le comte Corti pour l'Italie, La Turquie et la Grèce, parties intéressées, ne seront pas représentées officiellement au moins.

façon pour lui opportune sans doute, mais manquant de netteté: « Faites l'amnistie, je m'expliquerai après. » Les partisans de l'amnistie se livrent, sur certains membres du ministère et sur de hauts fonctionnaires, à des commentaires dans lesquels on aurait grandement tort de voir des symptômes d'apaisement et d'entente entre les intrançais et les opportunistes.

qu'elle pourra, la complaisance qu'elle met à accepter M. Challemel-Lacour. La guerre de Crimée, la désertion des innombrables viraux de la France, la prépondérance de l'Angleterre en Orient, le libre-échange et les traités de commerce ont été le prix de quelques politesses faites par la reine Victoria à Napoléon III.

sait. Il en rendait compte en ces termes au gouvernement: « J'ai demandé au général Mazure sa démission exigée par toute la ville, et il l'a refusée: Je lui ai notifié sa révocation. Il ne l'a acceptée pas. JE VAIS MARCHER LA GARDÉ NATIONALAIRE POUR S'EMPARER DE SA PERSONNE. On dit qu'il s'est enfoncé dans un fort. IL FAUT BRISER CE FACTIEUX. Avisez, si vous en avez le temps. »

Change sur Londres, 4,86; change sur Paris, 5,18 1/2. Café good fair, (la livre) 14 1/8, 14 3/8. Café good Cargoes, (la livre), 14 3/4, 15 1/8.

L'Amnistie. Pour donner une idée de la préoccupation extrême que la question de l'amnistie plénière cause dans les sphères gouvernementales, il suffirait d'annoncer que nos ministres ont tenu vendredi soir, au ministère des affaires étrangères, une réunion qui a roulé sur cet unique sujet et à laquelle, exceptionnellement, les sous-secrétaires d'Etat avaient été conviés, et une seconde réunion hier à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le serment des officiers. On sait que le 14 juillet, en même temps que les drapeaux « de la République » seront distribués à l'armée, les officiers seront appelés à prêter serment. On nous le rappelle en ce qui concerne le régiment de la République.

« Vous êtes bien heureux; le choix de Challemel-Lacour est le meilleur qu'ait fait le gouvernement provisoire. » Niant le péril pour n'avoir pas à le conjurer; jusqu'au dernier moment refusant de le combattre; puis, quand la foule tumultueuse hurlait autour des murs de son hôtel, quand elle forçait la porte de son cabinet, palissant, à suant la peur, disait Cluseret, haubant quelques explications et finissant toujours par céder; enfin, lorsqu'un instant de réflexion lui permettait de se rendre compte de ses défaillances, sentant la rougeur monter à son visage, sous l'empire d'un triple sentiment de pusillanimité, d'humiliation et de colère, devenant féroce, non pas contre l'émeute, mais contre les victimes de l'émeute: « Fusillez-moi tous ces gens-là! — Voilà M. Challemel-Lacour. »

« Le général Mazure publie aujourd'hui un factum où il menace de me poursuivre judiciairement, télégraphie le préfet de Lyon au ministre de l'intérieur. Cela retarde son élargissement. » Le général restera donc trois jours de plus en prison. Sur l'ordre formel et réitéré du gouvernement, il fut remis en liberté le 14 octobre seulement.

BULLETIN DU JOUR

La dernière séance de la Chambre a été entièrement consacrée à la discussion de l'interpellation de M. Paul de Cassagnac sur la conduite de l'administration préfectorale dans le Gers. Le député de ce département a fait un réquisitoire des plus vifs et des plus éloquentes contre les pratiques de la candidature officielle dans la dernière élection de Mirande. Un passage de son discours dans lequel il disait que la République se conduisait moins comme un gouvernement que comme une faction momentanément victorieuse, a soulevé un orage. Le président, au milieu d'interruptions ardentes, a prononcé la censure et l'exclusion temporaire, qui ont été ensuite retirées sur les explications fournies par l'orateur. La Chambre a, comme il fallait s'y attendre, repoussé l'ordre du jour motivé impliquant un blâme et adopté l'ordre du jour pur et simple.

Le conseil s'est séparé sans avoir pris aucune résolution définitive. Plusieurs ministres ont cependant insisté sur l'opportunité qu'il y aurait à faire coïncider une large mesure de clémence avec la date du 14 juillet. La proposition, formulée dans ces termes vagues, n'a pas soulevé de contradiction. Au Palais-Bourbon, les chefs de la majorité, instruits de ce qui venait de se passer au conseil des ministres, avaient une attitude intéressante à observer.

M. Challemel-Lacour à l'ambassade d'Angleterre. Les répugnances du gouvernement anglais ont cédé devant le profit que l'Angleterre pourra tirer de la reconnaissance de M. Gambetta. M. Challemel-Lacour échange le petit poste de Berne contre l'ambassade de Londres.

« Le général Mazure publie aujourd'hui un factum où il menace de me poursuivre judiciairement, télégraphie le préfet de Lyon au ministre de l'intérieur. Cela retarde son élargissement. » Le général restera donc trois jours de plus en prison. Sur l'ordre formel et réitéré du gouvernement, il fut remis en liberté le 14 octobre seulement.

« Le général Mazure publie aujourd'hui un factum où il menace de me poursuivre judiciairement, télégraphie le préfet de Lyon au ministre de l'intérieur. Cela retarde son élargissement. » Le général restera donc trois jours de plus en prison. Sur l'ordre formel et réitéré du gouvernement, il fut remis en liberté le 14 octobre seulement.

FRUILLÉTON DU 15 JUIN

- 20 -

LA MAIN COUPÉE

PAR F. DU BOISGOBEY. CHAPITRE III

Il avait des idées arrêtées sur la femme au bracelet. D'après le signalement fourni par le bijoutier, il s'était persuadé qu'elle devait appartenir à la classe moyenne de la galanterie. Ni trop bas, ni trop haut placée dans la hiérarchie des irrégulières.

encore dans ce coin-là qu'il trouverait ce qu'il cherchait. Il mourait de soi pourtant la poussière le prenait à la gorge et les oreilles lui tintaient. Ce lieu est plein de bruits: le piétinement continu d'une foule en marche, le murmure des voix les états de rire, les chocs de verres, les fracas de la pièce à cascade qui se joue sur les treux du fond et, brochant sur le tout, les grincements prolongés des patins à roulettes.

Berthe. Ma grand-mère avait un bracelet tout pareil... en toc. — Vous n'y entendez rien, murmura Maxime en cherchant à prendre un air fâché. Cette personne est une étrangère... — Une Espagnole de Montmartre tout au plus. Il n'y a pas une femme un peu lancée qui oserait porter cette antiquaille.

« Le général Mazure publie aujourd'hui un factum où il menace de me poursuivre judiciairement, télégraphie le préfet de Lyon au ministre de l'intérieur. Cela retarde son élargissement. » Le général restera donc trois jours de plus en prison. Sur l'ordre formel et réitéré du gouvernement, il fut remis en liberté le 14 octobre seulement.

« Le général Mazure publie aujourd'hui un factum où il menace de me poursuivre judiciairement, télégraphie le préfet de Lyon au ministre de l'intérieur. Cela retarde son élargissement. » Le général restera donc trois jours de plus en prison. Sur l'ordre formel et réitéré du gouvernement, il fut remis en liberté le 14 octobre seulement.

LES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Nous n'hésitons pas à aller chercher très loin des exemples pour établir l'impuissance et l'infériorité de l'Etat en matière d'exploitation. Nous ne savons trop comment ce système s'est introduit en Australie, ce pays neuf, sans histoire, sans traditions et sans préjugés de race et de nation, qui